

PILOTAGE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE – NIVEAU 1 3 JOURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel à l'étranger
- Comprendre les enjeux contractuels, sociaux et fiscaux
- Sécuriser les pratiques de mobilité internationale
- Appréhender les modalités de rémunération à l'international

PROGRAMME

Définir les problématiques de mobilité internationale

- Types de mobilité internationale
- Durée de la mobilité à l'étranger

Connaître les enjeux liés au contrat de travail

- Notion de détachement ou expatriation
- Choix juridique à effectuer
- Incidences sur la relation de travail
- Jurisprudence

Choisir la protection sociale internationale

- Détachement ou expatriation
- Avantages/ inconvénients de chaque statut
- Procédures de détachement
- Démarches d'expatriation

Identifier les incidences fiscales

- Notion de résidence et non résidence
- Obligations fiscales
- Enjeux sur le calcul de l'impôt
- Conventions fiscales

Introduire une rémunération internationale

- Suppléments de rémunération liés à l'international
- Modalités de calcul

Exercices pratiques

A RETENIR

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- Responsable, gestionnaire administration/paie
- DRH, Responsable RH
- Juriste

Les Plus de KARTEA

- Cas pratiques et mises en situation
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/ réponses sur la mise en pratique)
- Egalement disponible en intra pour votre entreprise

Durée : 3 jours

Dates 2017 :

- 1^{er}, 2 et 3 mars 2017
- 12, 13 et 14 juin 2017
- 17, 18 et 19 octobre 2017

Lieu : Paris ou Saint-Quentin-en-Yvelines

Tarif : 1 700 € HT

Inscriptions :

Contactez-nous au 01 75 21 32 29 ou par email : n.steffen@kartea.fr